



Département des forêts

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

ÉVALUATION DES RESSOURCES
FORESTIÈRES MONDIALES 2005

RAPPORT NATIONAL

ALGÉRIE

FRA2005/061
Rome, 2005



Le Programme d'évaluation des ressources forestières

La gestion durable des forêts présente de multiples fonctions environnementales et socioéconomiques importantes à l'échelle mondiale, nationale et locale, et joue un rôle crucial dans le développement durable. Des informations fiables et actuelles sur la situation des ressources forestières – non seulement en termes de superficie et de ses changements mais aussi en termes de matériel sur pied, produits forestiers ligneux et non ligneux, carbone, aires protégées, affectation de forêts aux loisirs et autres services, diversité biologique et participation aux économies nationales – favorisent la prise de décisions dans le cadre de politiques et de programmes forestiers et de développement durable à tous les niveaux.

La FAO, à la demande de ses états membres, surveille régulièrement les forêts du monde, ainsi que leur aménagement et leurs usages, par le biais du Programme d'évaluation des ressources forestières. Le présent rapport national entre dans le cadre de l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2005 (FRA 2005), qui constitue l'estimation la plus exhaustive actuellement disponible. Plus de 800 personnes y ont contribué, dont 172 correspondants nationaux et leurs collègues, un Groupe consultatif, des experts internationaux, des membres du personnel de la FAO, des consultants et des volontaires. L'information présentée a été rassemblée par 229 pays et territoires pour trois années de référence, à savoir 1990, 2000 et 2005.

Le cadre du Rapport FRA 2005 repose sur les domaines thématiques qui régissent la gestion durable des forêts et qui sont reconnus par les forums intergouvernementaux sur les forêts ; il examine plus de 40 variables, notamment l'étendue, les conditions, les usages et les valeurs des ressources forestières. Des informations plus détaillées sur le processus de FRA 2005 et les résultats obtenus – ainsi que les rapports individuels – sont disponibles en ligne sur le site Web FRA 2005 (www.fao.org/forestry/fra2005).

Le processus d'Évaluation des ressources forestières mondiales est coordonné par le Département des forêts de la FAO au siège de Rome. Pour toute question sur FRA 2005, merci de bien vouloir écrire à la personne de référence :

Mme. Mette Løyche Wilkie
Forestier principal (FRA)
Département des forêts de la FAO
Viale delle Terme di Caracalla
Rome 00100, Italie

Courriel : Mette.LoycheWilkie@fao.org

Les usagers peuvent également adresser un courriel à : fra@fao.org

CLAUSE DE SAUVEGARDE

Les appellations employées dans cette publication et les données y figurant n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les Rapports nationaux destinés à l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2005 visent à documenter et rendre accessibles les informations sur lesquelles repose le Rapport de FRA 2005. Ils ont été rédigés par des correspondants nationaux officiellement désignés, avec la collaboration de membres du personnel de la FAO. Avant d'être publiés, les rapports ont été soumis à la validation de l'autorité forestière du pays en question.

Établissement du rapport et personne de référence

Le présent rapport a été établi par :

Ali Ghazi (correspondant national accrédité auprès de FRA 2005)

Ingénieur Forestier ; Inspecteur Central

Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, Gouvernement d'Algérie

Rue de Quatre Canons

Téléphone/Fax : Tel : ++213 21 43 28 47

Mobile : ++213 71 49 37 77

Courrier électronique : alighazi02@yahoo.fr

Table des matières

1	TABLEAU T1 – ÉTENDUE DES FORETS ET DES AUTRES TERRES BOISEES	6
1.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	6
1.2	DONNEES NATIONALES	6
1.3	SOURCES DES DONNEES	6
1.4	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	6
1.5	RECLASSEMENT	6
1.6	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T1	6
1.7	COMMENTAIRES AU TABLEAU T1	6
2	TABLEAU T2 – REGIME FONCIER DES FORETS ET DES AUTRES TERRES BOISEES.....	6
2.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	6
2.2	DONNEES NATIONALES	6
2.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	6
2.4	RECLASSEMENT	6
2.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T2.....	6
2.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T2	6
3	TABLEAU T3 – FONCTIONS DESIGNEEES DES FORETS ET AUTRES TERRES BOISEES	6
3.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	6
3.2	DONNEES NATIONALES	6
3.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	6
3.4	RECLASSEMENT	6
3.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T3.....	6
3.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T3	6
4	TABLEAU T4 – CARACTERISTIQUES DES FORETS ET AUTRES TERRES BOISEES.....	6
4.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	6
4.2	DONNEES NATIONALES	6
4.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	6
4.4	RECLASSEMENT	6
4.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T4.....	6
4.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T4	6
5	TABLEAU T5 – MATERIEL SUR PIED.....	6
5.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	6
5.2	DONNEES NATIONALES	6
5.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	6
5.4	RECLASSEMENT	6
5.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T5.....	6
5.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T5	6
6	TABLEAU T6 – BIOMASSE.....	6
6.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	6
6.2	DONNEES NATIONALES	6
6.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	6
6.4	RECLASSEMENT	6
6.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T6.....	6
6.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T6	6
7	TABLEAU T7 – STOCK DE CARBONE.....	6
7.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	6
7.2	DONNEES NATIONALES	6
7.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	6
7.4	RECLASSEMENT	6

7.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T7	6
7.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T7	6
8	TABLEAU T8 – PERTURBATIONS INFLUENÇANT LA SANTE ET LA VITALITE.....	6
8.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	6
8.2	DONNEES NATIONALES	6
8.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	6
8.4	RECLASSEMENT	6
8.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T8.....	6
8.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T8	6
9	TABLEAU T9 – DIVERSITE DES ESPECES ARBOREES	6
9.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	6
9.2	DONNEES NATIONALES	6
9.3	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T9	6
9.4	COMMENTAIRES AU TABLEAU T9	6
10	TABLEAU T10 – COMPOSITION DU MATERIEL SUR PIED	6
10.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	6
10.2	DONNEES NATIONALES	6
10.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	6
10.4	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T10.....	6
10.5	COMMENTAIRES AU TABLEAU T10	6
11	TABLEAU T11 – EXTRACTION DE BOIS	6
11.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	6
11.2	DONNEES NATIONALES	6
11.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	6
11.4	RECLASSEMENT	6
11.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T11	6
11.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T11	6
12	TABLEAU T12 – VALEUR DU BOIS EXTRAIT	6
12.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	6
12.2	DONNEES NATIONALES	6
12.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	6
12.4	RECLASSEMENT	6
12.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T12.....	6
12.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T12	6
13	TABLEAU T13 – EXTRACTION DE PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX.....	6
13.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	6
13.2	DONNEES NATIONALES	6
13.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	6
13.4	RECLASSEMENT	6
13.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T13	6
13.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T13	6
14	TABLEAU T14 – VALEUR DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX EXTRAITS	6
14.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	6
14.2	DONNEES NATIONALES	6
14.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	6
14.4	RECLASSEMENT	6
14.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T14.....	6
14.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T14	6
15	TABLEAU T15 – EMPLOIS FORESTIERS.....	6
15.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	6
15.2	DONNEES NATIONALES	6
15.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	6

15.4	RECLASSEMENT	6
15.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T15	6
15.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T15	6
16	RAPPORTS THEMATIQUES	6

Introduction

A la demande de ses pays membres et de la communauté internationale, la FAO surveille de manière régulière l'état des forêts dans le monde grâce à son programme d'évaluation des ressources forestières.

L'évaluation des ressources forestières mondiales 2000 a dressé un bilan de la situation des forêts à l'aube du troisième millénaire.

La mise à jour de l'évaluation des ressources forestières mondiales pour l'année 2005 a été sollicitée à l'occasion de la tenue de la 16e session du COFO.

Les objectifs du rapport de pays pour contribuer à l'évaluation des ressources forestières mondiales pour 2005 sont au nombre de trois :

- 1) Produire une mise à jour détaillée et perfectionnée de l'évaluation de l'an 2000, structurée autour de l'ensemble des variables mondiales et des domaines thématiques communs
- 2) impliquer les institutions nationales, les experts et autres parties prenantes dans la collecte, l'analyse et la validation des informations nationales
- 3) présenter clairement toute information avec la documentation complète et l'analyse des données de base.

L'établissement du rapport du pays permettra de donner les informations disponibles, les adapter au rapport de FRA 2005 et si elles peuvent servir à déterminer les tendances des tableaux d'informations mondiales tels qu'ils sont présentés ci-joint.

Pour permettre d'instaurer cette démarche et lui assurer une certaine pérennité, il a été fait appels à tous les secteurs concernés et notamment le secteur de l'Agriculture, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement et de la PME/PMI et des services des Forêts.

Des séances de travail ont été organisées notamment avec la Direction Générale des Forêts qui a été la source principale des informations et données contenues dans le présent rapport.

Aussi, profitant de l'opportunité d'être en même temps le point focal du projet FEM/PNUE relatif à l'évaluation des capacités nationales pour la mise en œuvre des conventions internationales sur la diversité biologique, la lutte contre la désertification et les changements climatiques, cela nous a permis d'aborder les autres aspects pris en charge par les différents secteurs et qui ont une incidence sur l'activité forestière, notamment en ce qui concerne les aspects économiques et sociaux.

Devant la nécessité d'actualiser les données relatives au patrimoine forestier la DGF a inscrit en 1998, un programme englobant plusieurs volets dont le plus important concerne l'étude sur la réalisation d'un inventaire forestier national sur une superficie globale de 7 millions d'hectares repartis comme suit : i) terres forestières : 4 millions d'ha, ii) terres à vocation forestière : 2,5 millions d'hectares iii) nappes alfatières : 500 000 hectares.

Compte tenu de l'absence d'un inventaire actualisé dont les travaux sont en cours, il a été tenu compte des dernières informations disponibles et qui datent de l'an 2000, mais qui restent approximatives et dont la fiabilité est relativement moyenne.

L'utilisation de nouvelles techniques de l'information (télédétection, système d'information géographique, GPS) ainsi que les changements rapides des milieux forestiers imposent un inventaire périodique tous les cinq ans tout en tenant compte des autres facteurs d'ordre socio économique qui peuvent influencer sur ces changements.

La composition et les superficies de la forêt ont été quantifiées durant plusieurs périodes successives (Boudy 1955, MARA 1976, BNEDER 1983 , BNEDER 2003 à paraître). Notre analyse se base sur les unités les plus renseignées contenues dans les rapports de la Direction Générale des Forêts et du rapport sur l'état et l'avenir de l'environnement 2003 élaboré par le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement.

1 Tableau T1 – Étendue des forêts et des autres terres boisées

1.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Forêt	Terres occupant une superficie de plus de 0,5 hectare avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à 5 mètres et un couvert arboré de plus de 10 pour cent, ou avec des arbres capables d'atteindre ces seuils <i>in situ</i> . La définition exclut les terres à vocation agricole ou urbaine prédominante.
Autres terres boisées	Terres qui ne sont pas classées comme « forêt », couvrant une superficie de plus de 0,5 hectare, avec soit des arbres d'une hauteur de plus de 5 mètres et un couvert forestier de 5-10 pour cent, soit des arbres capables d'atteindre ces seuils <i>in situ</i> , soit un couvert mélangé d'arbustes, d'arbrisseaux et d'arbres supérieurs à 10 pour cent. Sont exclues les terres où prédominent les usages agricoles ou urbains des terres.
Autres terres	Terres n'entrant pas dans la catégorie des « forêts » ou « autres terres boisées ».
Autres terres dotées de couvert arboré (liées aux « autres terres »)	Terres classées comme « autres terres », occupant une superficie de plus de 0,5 hectare, avec un couvert arboré supérieur à 10 pour cent formé d'arbres capables d'atteindre 5 mètres à maturité.
Eaux intérieures	Les eaux intérieures comprennent normalement les grands fleuves, lacs et réservoirs.

1.2 Données nationales

1.3 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Ministère de l'Agriculture, Direction Générale des forêts. 2000. Rapport FRA 2000, Evaluation des Ressources Forestières Nationales. Par M. Ikerroud Mohamed .	M	Forêt, Autres terres boisées, Autres terres	2000 1984	Il s'agit d'une source de référence secondaire

1.3.1 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Forêts claires	Le même système de classification de la FAO a été adopté. Il s'agit de forêt de couvert supérieur à 10% et inférieur à 40%
Forêts denses	Le même système de classification de la FAO a été adopté. Il s'agit de forêt de couvert supérieur à 40%.
Maquis	Toute végétation ligneuse ne dépassant pas 7 mètres de hauteur (arbustes, arbrisseaux, broussailles)
Reboisements	Plantations forestières
Vides	Vides labourables et terrains de parcours

Source : Ikerroud M. 2000

1.3.2 Données de base

Classe nationale	Superficie (ha) 1984	Superficie (ha) 2000
Forêts denses	753 000	67 3000
Forêts claires	719 000	754 000

Maquis	1 876 000	1 662 000
Reboisements	247 000	717 000
Vides	50 000	240 000
Total	3 645 000	4 046 000

Source : Ikerroud M. 2000

1.4 Analyse des données nationales

Le document d'où ont été tirées les données ci-dessus a été élaboré dans le cadre de FRA 2000. Il présente les données de l'inventaire forestier national de 1984, seule source fiable, et les résultats de statistiques d'actualisation des données au 2000. En outre le document explique que *les statistiques provenant de l'enquête menée auprès des wilayas selon l'actuel découpage administratif, sont basées sur la mise à jour de certaines limites de massif forestiers, l'exploitation des plans de gestion existants et les bilans de gestion annuels.*

1.4.1 Calibrage

Le calibrage n'a pas été nécessaire vu que le document de référence n'indique pas la superficie totale du pays. La différence de superficie a donc été intégralement prise en compte dans la catégorie Autres terres ainsi que souligné pour le reclassement.

	Superficie (ha)	
	1984	2000
Superficie totale Ikerroud	3 645 000	4 046 000
Superficie totale FAOSTAT	238 174 000	238 174 000
Différence	234 529 000	234 128 000

1.4.2 Estimation et prévision

Puisque aucune donnée actualisée n'est disponible, l'étude Ikerroud, consultée lors de FRA 2000 (et dont les résultats avaient déjà été validés officiellement à cette occasion), a été considérée valable dans le cadre de FRA 2005.

C'est pourquoi, la donnée pour l'année 1990 a été calculée par interpolation linéaire à partir des statistiques rapportées dans l'inventaire de 1984 et de celles présentées par Ikerroud pour 2000. Par contre la donnée pour 2005 a été calculée par extrapolation linéaire des deux données disponibles (1984 et 2000).

Les calculs ayant servis à effectuer la prévision et l'estimation ont été exécutés après le reclassement afin de réduire le nombre de passages à faire.

1.5 Reclassement

Reclassement selon les définitions de FRA 2005.

Classe nationale	% Définition FRA		
	Forêt	Autres terres boisées	Autres terres
Forêts denses	100		
Forêts claires	100		
Maquis		100	
Reboisements	100		
Vides			100

Classe FRA	1984	2000
	Area (ha)	Area (ha)
Forêts	1 719 000	2 144 000
Autres terres boisées	1 876 000	1 662 000
Autres terres	50 000	240 000
Total	3 645 000	4 046 000

Après avoir effectué le calibrage, la superficie non considérée par l'inventaire de 1984 et les statistiques de l'année 2000 a donc été comptabilisée dans la catégorie des Autres terres:

Classe FRA	1984	2000
	superficie (ha)	superficie (ha)
Forêts	1 719 000	2 144 000
Autres terres boisées	1 876 000	1 662 000
Autres terres	234 579 000	234 368 000
Total	238 174 000	238 174 000

Suite à l'estimation et la prévision, nous aurons les résultats suivants:

Classe FRA	1990	2000	2005
	superficie (ha)	Superficie (ha)	superficie (ha)
Forêts	1 789 833	2 144 000	2 276 813
Autres terres boisées	1 840 333	1 662 000	1 595 125
Autres terres	234 543 833	234 368 000	234 302 063
Total	238 174 000	238 174 000	238 174 000

1.6 Données à insérer dans le tableau T1

Catégories de FRA 2005	Superficie (1000 hectares)		
	1990	2000	2005
Forêt	1 790	2 144	2 277
Autres terres boisées	1 840	1 662	1 595
Autres terres	234 544	234 368	234 302
...dotées de couvrir arboré			
Eaux intérieures	0	0	0
TOTAL	238 174	238 174	238 174

1.7 Commentaires au tableau T1

2 Tableau T2 – Régime foncier des forêts et des autres terres boisées

2.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Propriété privée	Terres appartenant à des particuliers, familles, coopératives privées, sociétés, industries, institutions religieuses et établissements d'enseignement, caisses de retraite ou fonds de placement et autres institutions privées.
Propriété publique	Terres appartenant soit l'État (gouvernements nationaux, étatiques et régionaux) soit à des institutions ou sociétés publiques soit à d'autres organismes étatiques, y compris les villes, les municipalités, les villages et les communes
Autres formes de propriété	Terres qui n'entrent pas dans les catégories de « Propriété privée » et « Propriété publique ».

2.2 Données nationales

2.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Plan National de Reboisement Direction Générale des Forêts – 2000	M		2000	L'élaboration du Plan National de Reboisement a permis de donner certains détails sur la nature juridique des forêts
Cadastre national des forêts	M		2000	

2.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Propriété privée (forêts privées)	Terres appartenant à des individus ou familles privées quelque soit l'organisation mise en place (coopérative, société, groupement ou autres..)
Propriété publique (Forêts domaniales, communales, autogérées)	Terres appartenant au domaine public de l'État (gouvernements nationaux, étatiques et régionaux) soit à des institutions ou sociétés publiques soit à d'autres organismes étatiques, y compris les villes, les municipalités, les villages et les communes
Autres formes de propriété	

Source : Textes réglementaires et législatifs :

- Ordonnance n°75-74 du 12 – 11 – 75 portant établissement du cadastre général et institution du livre foncier
- Loi n°90-08 du 01 – 04 – 90 relative à la commune
- Loi n°90-25 du 18-11- 90 modifiée et complétée portant loi d'orientation foncière
- Loi n° 90-30 du 01- 12 –90 portant loi domaniale

2.2.3 Données de base

Catégories nationales	Superficie (ha)
Forêts domaniales	3 251 791
Forêts communales	215 000
Forêts autogérées	100 000
Forêts privées	350 000
Total	3 916 791

Source : Plan National de Reboisement Direction Générale des Forêts – 2000

Les forêts domaniales ainsi que celles relevant des communes et des domaines autogérées ont été regroupées sous le vocable de forêts appartenant au domaine public de l'Etat. Sous le vocable de forêts sont compris également les terres à vocation forestières et les autres terres boisées.

Pour les forêts privées, il s'agit plus particulièrement des forêts de chêne liège et de quelques bosquets (350 000 ha).

2.3 Analyse des données nationales

2.3.1 Calibrage

La somme totale indiquée dans le tableau ci-dessous est composée des totaux de Forêt et de Autres terres boisées. Pour effectuer le calibrage, les totaux Forêt et de Autres terres boisées résultant dans T1 ont été confrontés avec le total indiqué ci-dessous.

Catégories	2000
Forêt	2 144 000
Autres terres boisées	1 662 000
Total	3 806 000

Le total (ci-dessous) a ensuite été subdivisé en Forêt et Autres terres boisées conformément aux pourcentages résultants de T1 et seulement pour la catégorie des forêts de propriété publique. En effet, cette même méthode n'a pas été appliquée aux forêts de propriété privée puisqu'il est précisé que « il s'agit plus particulièrement des forêts de chêne liège et de quelques bosquets ». Ce qui veut donc dire qu'elles ont été intégralement reclassées comme forêts (privées).

Catégories nationales (2000)	Superficie (ha)	Calibrées
Forêts domaniales	3 251 791	3 159 810
Forêts communales	215 000	208 918
Forêts autogérées	100 000	97 171
Forêts privées	350 000	340 100
Total	3 916 791	3 806 000

Facteur de calibrage: 0,97

2.3.2 Estimation et prévision

2.4 Reclassement

Année 2000

<i>Catégories nationales</i>	% <i>Catégories FRA</i>					
	Forêt privée	Forêt publ.	Forêt Autre	ATB privées	ATB publ	ATB autre
Forêts domaniales		52			48	
Forêts communales		52			48	
Forêts autogérées		52			48	
Forêts privées	100					

<i>Catégories nationales</i>	Superficie (ha)			
	Forêt privée	Forêt publ.	ATB privées	ATB publ.
Forêts domaniales		1 644 589		1 515 221
Forêts communales		108 736		100 182
Forêts autogérées		50 575		46 597
Forêts privées	340 100			1 662 000

<i>Catégories FRA</i>	superficie (ha)	
	Forêt	Autres terres boisées
Propriété privée	350 000	0
Propriété publique	1 794 000	1 662 000
Total	2 144 000	1 662 000

En appliquant les mêmes pourcentages, à la superficie de forêt et de autres terres boisées pour 1990 (résultats de T1), on aura les résultats suivants:

Année 1990

<i>Catégories FRA</i>	superficie (ha)	
	Forêt	Autres terres boisées
Propriété privée (16%)	292 000	0
Propriété publique (84%)	1 498 000	1 840 000
Total	1 790 000	1 840 000

2.5 Données à insérer dans le tableau T2

Catégories de FRA 2005	Superficie (1000 hectares)			
	Forêt		Autres terres boisées	
	1990	2000	1990	2000
Propriété privée	292	350		
Propriété publique	1 498	1 794	1 840	1 662
Autres formes de propriété				
TOTAL	1 790	2 144	1 840	1 662

2.6 Commentaires au tableau T2

3 Tableau T3 – Fonctions désignées des forêts et autres terres boisées

3.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Types de désignation

Catégorie	Définition
Fonction principale	Une fonction désignée est considérée comme principale lorsqu'elle est sensiblement plus importante que d'autres. Sont incluses dans cette définition les zones qui sont légalement ou volontairement affectées à des objectifs particuliers.
Superficie totale à laquelle a été assignée une fonction	La superficie totale à laquelle a été assignée une fonction particulière, qu'elle soit ou non principale.

Catégories de désignation

Catégorie / Fonctions désignées	Définition
Production	Forêt/autres terres boisées affectées à la production et à l'extraction de biens forestiers, y compris les produits ligneux et non ligneux.
Protection des sols et des eaux	Forêts/autres terres boisées affectées à la protection des sols et des eaux.
Conservation de la biodiversité	Forêts/autres terres boisées affectées à la conservation de la diversité biologique.
Services sociaux	Forêts/autres terres boisées affectées à la fourniture de services sociaux.
Usages multiples	Forêts/autres terres boisées affectées à une combinaison quelle qu'elle soit de: production de biens, protection des sols et des eaux, conservation de la biodiversité et fourniture de services sociaux, et lorsqu'aucune de ces fonctions ne peut être considérée isolément comme sensiblement plus importante que les autres.
Aucune fonction ou fonction inconnue	Forêts/autres terres boisées auxquelles aucune fonction spécifique n'a été assignée ou pour lesquelles la fonction désignée est inconnue.

3.2 Données nationales

3.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Plan National de Reboisement Direction Générale des Forêts – PNR MADR. 2000	M		2000	
DGF Direction Générale des Forêts 2003	M	Forêt de production, protection, pour la conservation, d'utilité sociale	2000	

3.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Forêts de production	Il s'agit des forêts qui se trouvent dans les zones à étage bioclimatique humide et subhumide et dont la production est constitué notamment de bois d'œuvre
Forêts de protection	Il s'agit des forêts localisées au niveau des zones à forte pente et dont le rôle principale est la protection des sols contre toute forme de dégradation (érosion hydrique, érosion éolienne,...) constituées particulièrement de forêts dégradées et maquis
Forêts pour la conservation	Il s'agit des forêts localisées au niveau des aires protégées (Parcs nationaux réserves naturelles, centre cynégétique)
Forêts d'utilité sociale	Il s'agit des forêts qui se trouvent à proximité des agglomérations et qui ont un caractère récréatif

Source DGF 2003

3.2.3 Données de base

Classe nationale	Superficie en 2000 (ha)
Forêts de production	1 400 000
Forêts de protection	2 681 000
Forêts pour la conservation	172 200
Forêts d'utilité sociale	2 800
Total	4 256 000

Source DGF 2003

3.3 Analyse des données nationales

3.3.1 Calibrage

Il est clair que le chiffre présenté dans 3.2.3 comprend également les autres terres boisées et que donc les données de base ont été calibrées en adoptant la somme de la superficie de forêt et de autres terres boisées résultant dans T1 pour l'année 2000.

Classe nationale	Superficie (ha)	Superficie calibrée (ha)
Forêts de production	1 400 000	1 251 974
Forêts de protection	2 681 000	2 397 530
Forêts pour la conservation	172 200	153 993
Forêts d'utilité sociale	2 800	2 504
Total	4 256 000	3 806 000

3.3.2 Estimation et prévision

Il a été admis que le pourcentage de forêt et autres terres boisées assignée à la production, à la protection, à la conservation et aux services sociaux est constant au cours des années et que le même pourcentage a été appliqué à la superficie de forêt et autres terres boisées résultant dans T1 pour les années 1990 et 2005.

Classe nationale	% du total
Forêts de production	32,89
Forêts de protection	62,99
Forêts pour la conservation	4,05
Forêts d'utilité sociale	0,07
Total	100

Année 2000

Classe nationale	Classe FRA		Tot
	Foret	ATB	
Forêts de production	705 263	546 711	1 251 974
Forêts de protection	1 350 579	1 046 951	2 397 530
Forêts pour la conservation	86 747	67 245	153 993
Forêts d'utilité sociale	1 411	1 093	2 504
Total	2 144 000	1 662 000	3 806 000

Fonction	Forêt			Autres terres boisées		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Production	588 761	705 263	748 951	605 373	546 711	524 712
Protection	1 127 477	1 350 579	1 434 242	1 159 289	1 046 951	1 004 824
Conservation	72 418	86 747	92 121	74 461	67 245	64 540
Utilité sociale	1 178	1 411	1 498	1 211	1 093	1 049
Total	1 789 833	2 144 000	2 276 813	1 840 333	1 662 000	1 595 125

3.4 Reclassement

3.5 Données à insérer dans le tableau T3

Catégories de FRA 2005 / fonction désignée	Superficie (1000 hectares)					
	Fonction principale			Superficie totale à laquelle est assignée une fonction		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Forêt						
Production	589	705	749			
Protection des sols et des eaux	1 127	1 351	1 434			
Conservation de la biodiversité	72	87	92			
Services sociaux	1,18	1,41	1,50			
Usages multiples	-	-	-	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Aucune fonction ou fonction inconnue	-	-	-	Sans objet	Sans objet	Sans objet
*Total – Forêt	1 790	2 144	2 277	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Autres terres boisées						
Production	605	547	525			
Protection des sols et des eaux	1 159	1 047	1 005			
Conservation de la biodiversité	74	67	65			
Services sociaux	1,21	1,09	1,05			
Usages multiples				Sans objet	Sans objet	Sans objet
Aucune fonction ou fonction inconnue	-	-	-	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Total – Autres terres boisées*	1 840	1 662	1 595	Sans objet	Sans objet	Sans objet

3.6 Commentaires au tableau T3

Globalement les forêts et les autres terres boisées à l'exception des terres couvertes de plantations fruitières et palmeraies ont principalement comme rôle ou fonction la stabilisation et la protection des sols et des eaux contre les différents phénomènes de dégradation notamment par l'érosion hydrique et éolienne.

4 Tableau T4 – Caractéristiques des forêts et autres terres boisées

4.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Primaire	Forêt/autres terres boisées comprenant des espèces indigènes, où n'est clairement visible aucune trace d'activités humaines et où les processus écologiques ne sont pas sensiblement perturbés.
Naturelle modifiée	Forêt / autres terres boisées comprenant des espèces indigènes naturellement régénérées, où sont clairement visibles des traces d'activités humaines.
Semi-naturelle	Forêt/autres terres boisées comprenant des espèces indigènes, établies par plantation, semis ou régénération naturelle assistée.
Plantations de production	Forêt/autres terres boisées comprenant des espèces introduites, et dans certains cas des espèces indigènes, établies par plantation ou semis principalement pour la production de bois ou de produits non ligneux.
Plantations de protection	Forêts/autres terres boisées comprenant des espèces indigènes ou introduites, établies par plantation ou semis principalement pour la fourniture de services.

4.2 Données nationales

4.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
RAPPORTS DE WILAYAS	M		2003	
Estimation d'expert	M	Forêt naturelle modifiée, semi-naturelle, plantations de protection et production	1990,2000, 2005	

4.2.2 Classement et définitions

Il n'existe pas de définitions nationales concernant les caractéristiques des forêts et autres terres boisées. Celles de FRA 2005 ont été adoptées.

4.2.3 Données de base

Catégories de FRA 2005	Superficie (1000 hectares)					
	Forêt					
	1990	2000	2005			
Primaire						
Naturelle modifiée	3 179	3177,77	3101			
Semi-naturelle	350	350	350			
Plantations de production	7,27	8,5	13,5			
Plantations de protection	719,73	719,73	821,5			
TOTAL	4 256	4 256	4 286			

Source : Estimation d'expert

Les données nationales telle quelles sont présentées sont le résultat d'un travail personnel basé notamment sur mon expérience en tant que forestier et l'analyse que j'ai faite en consultant les différents documents se rapportant aux bilans annuels et rapports d'activité ou de manifestations organisées par l'administration forestière et celle de l'environnement.

4.3 Analyse des données nationales

4.3.1 Calibrage

Vu que le tableau ci-dessous a été complété à partir d'une expertise et qu'aucune information complémentaire n'est disponible à ce sujet, pour faire coïncider les chiffres de T1 avec les chiffres ci-dessous il suffit d'admettre que le total de forêt ci-dessous est déterminé de la somme de forêt et de autres terres boisées. Ce total pourrait donc être calibré sur la base de la somme de forêt de autres terres boisées indiquée dans T1.

Catégories de FRA 2005	Superficie forêt+autres terres boisées calibrées		
Primaire			
Naturelle modifiée	2 712	2 842	2 801
Semi-naturelle	299	313	316
Plantations de production	6	8	12
Plantations de protection	614	644	742
TOTAL	3 630	3 806	3 872

4.3.2 Estimation et prévisions

Les superficies qui sont données sont à titre indicatif dans l'attente de finaliser l'inventaire national qui doit confirmer ou infirmer cette classification avec les superficies y afférentes.

4.4 Reclassement

Il n'y a pas de reclassement à faire étant donnée que c'est les mêmes chiffres que nous insérons dans le tableau T4 ci-dessous

4.5 Données à insérer dans le tableau T4

Catégories de FRA 2005	Superficie (1000 hectares)		
	Forêt et autres terres boisées		
	1990	2000	2005
Primaire			
Naturelle modifiée	2 712	2 842	2 801
Semi-naturelle	299	313	316
Plantations de production	6	8	12
Plantations de protection	614	644	742
TOTAL	3 630	3 806	3 872

4.6 Commentaires au tableau T4

Ne sont pas intégrés également les surfaces relatives à l'Alfa et les plantations fruitières et les palmeraies

Les données nationales telle quelles sont présentées sont le résultat d'un travail personnel basé notamment sur mon expérience en tant que forestier et l'analyse que j'ai faite en consultant les différents documents se rapportant aux bilans annuels et rapports d'activité ou de manifestations organisées par l'administration forestière et celle de l'environnement.

5 Tableau T5 – Matériel sur pied

5.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Matériel sur pied	Volume sur écorce de tous les arbres vivants de plus de X cm de diamètre à hauteur d'homme (ou au-dessus des contreforts s'ils sont plus élevés). La définition comprend la tige à partir du sol ou la hauteur de la souche jusqu'à un diamètre du sommet de Y cm, et pourrait aussi inclure des branches jusqu'à un diamètre minimal de W cm.
Matériel sur pied commercial	La partie du matériel sur pied d'espèces considérées comme commerciales ou potentiellement commerciales aux conditions du marché en vigueur, et dont le diamètre à hauteur d'homme est de Z cm ou davantage.

5.2 Données nationales

5.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Ikerroud M. 2000. <i>Évaluation des Ressources Forestières Nationales. S/D des Aménagements.</i>	M	Matériel sur pied		ce document est une source secondaire qui rapporte les données sur le volume tirées d'un inventaire forestier exécuté en 1984. Les volumes avaient été mesurés à un DHH minimal >10 et sur écorce

5.2.2 Classement et définitions

Le document de référence est une source secondaire qui rapporte les données sur le volume tirées de l'inventaire forestier national de 1984. Le volume (branches exclues) avait été mesuré au DHH minimal >10 et sur écorce pour des espèces commerciales sélectionnées.

Classe nationale	Définition
Matériel sur pied	Il s'agit du volume sur pied du bois sur écorce des arbres vivants quelque soit le diamètre à hauteur d'homme. le bois concerne plus particulièrement la tige et les branches d'un diamètre supérieur à 10 cm
Matériel sur pied commercial	La partie du matériel sur pied d'espèces considérées comme commerciales ou potentiellement commerciales aux conditions du marché Algérien en vigueur, et dont le diamètre à hauteur d'homme est de 10 cm ou davantage.

5.2.3 Données de base

Volume:

Espèces inventoriées	Superficie (ha)	Volume (m3/ha)	Volume tot (m3)
Chêne Zeen- Afarés (<i>Quercus faginea- Quercus afares</i>)	48 000	186	8 928 000
Cèdre (<i>Cedrus spp</i>)	16 000	442	7 072 000
Chêne vert (<i>Quercus rotundifolia</i>)	108 000	41	4 428 000
Pin d'Alep (<i>Pinus halepensis</i>)	881 300	45	39 658 500
Pin Maritime (<i>Pinus pinaster</i>)	31 400	70	2 198 000
Eucalyptus (<i>Eucalyptus spp</i>)	43 000	557	23 951 000
(A) Superficie totale	1 127 700		
(B) Volume total			86 235 500
(C) Volume moyen total (A)/(B)		76,47	

5.3 Analyse des données nationales

5.3.1 Calibrage

5.3.2 Estimation et prévision

En l'absence de données plus spécifiques, le volume moyen par hectare peut être appliqué à la superficie totale de forêt résultant dans T1. Il faut toutefois prendre en compte que le volume moyen par hectare fait référence à des espèces caractérisées par une productivité élevée en termes de volume ligneux et que rapporter le volume moyen à la superficie totale de forêt peut porter à une surestimation du volume forestier total. Par contre, le volume commercial a été calculé en tenant compte du calcul effectué précédemment et qui correspond à 22% du volume total.

Volume estimé	1990	2000	2005
Matériel sur pied	136 868 555	163 951 680	174 107 852
Matériel sur pied commercial	30 111 082	36 069 370	38 303 727

5.4 Reclassement

5.5 Données à insérer dans le tableau T5

Catégories de FRA 2005	Volume (millions de mètres cubes sur écorce)					
	Forêt			Autres terres boisées		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Matériel sur pied	137	164	174			
Matériel sur pied commercial	30	36	38			

Spécifications des valeurs seuil du pays	Unité	Valeur	Informations supplémentaires
1. Diamètre minimal à hauteur d'homme d'arbres compris dans le matériel sur pied (X)	Cm	10	
2. Diamètre minimal au sommet de la tige (Y) pour le calcul du matériel sur pied	Cm		
3. Diamètre minimal des branches comprises dans le matériel sur pied (W)	Cm		
4. Diamètre minimal à hauteur d'homme d'arbres compris dans le matériel sur pied commercial (Z)	Cm		
5. Le volume est calculé « au-dessus du terrain » (AT) ou « au-dessus de la souche » (AS)	AT / AS	AT	
6. Les seuils cités ci-dessus (points 1 à 4) ont-ils subi des changements depuis 1990 ?	Oui/Non	Non	
7. En cas affirmatif, joindre une note donnant les détails du changement	Note jointe		

5.6 Commentaires au tableau T5

En l'absence de données plus spécifiques, le volume moyen par hectare peut être appliqué à la superficie totale de forêt résultant dans T1.

6 Tableau T6 – Biomasse

6.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Biomasse au-dessus du sol	Toute la biomasse vivante au-dessus du sol, y compris les tiges, les souches, les branches, l'écorce, les graines et le feuillage.
Biomasse souterraine	Toute la biomasse de racines vivantes. Les racelles de moins de 2 mm de diamètre sont exclues car il est souvent difficile de les distinguer empiriquement de la matière organique du sol ou de la litière.
Biomasse de bois mort	Toute la biomasse ligneuse non vivante hors de la litière, soit sur pied, soit gisant au sol, soit dans le sol. Le bois mort comprend le bois gisant à la surface, les racines mortes et les souches dont le diamètre est supérieur ou égal à 10 cm ou tout autre diamètre utilisé par le pays

6.2 Données nationales

6.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
FAO Directives FRA 2005	F	Biomasse au dessus du sol, biomasse souterraine	2004	Le document en question a été l'unique référence qui nous a permis de calculer la biomasse

6.2.2 Classement et définitions

C'est la même que celle définit par FRA 2005

6.2.3 Données de base

6.3 Analyse des données nationales

Calcul de la biomasse vivante.

La biomasse a été calculée en se basant sur les directives du Département des Forêts de la FAO relatives à l'établissement des rapports nationaux destinés à FRA 2005. Il s'agit là d'une estimation, compte tenu du fait que les paramètres que nous avons utilisés tel qu'ils ont été présentés dans l'appendice 5 ont été déterminés d'une manière aléatoire et approximative.

Nous avons jugés qu'il n'était pas nécessaire de calculer la biomasse du bois mort du fait que les données sur ce sujet sont très insuffisantes. Sont exclus également les plantations fruitières et les nappes alfatières, pour lesquelles nous n'avons pas de référence.

6.3.1 Calibrage

6.3.2 Estimation et prévision

Volume:

Espèces inventoriées	Superficie (ha)	Volume (m3/ha)	Densité T/ m3	Fact. d'exp. Biomasse	Biomasse/ha	Biomasse total
Chêne Zeen- Afarés (<i>Quercus faginea- Quercus afares</i>)	48 000	186	0,58	3,4	366,79	17 606 016
Cèdre (<i>Cedrus spp</i>)	16 000	442	0,42	1,3	241,33	3 861 312
Chêne vert (<i>Quercus rotundifolia</i>)	108 000	41	0,58	3,4	80,85	8 732 016
Pin d'Alep (<i>Pinus halepensis</i>)	881 300	45	0,44	1,3	25,74	22 684 662
Pin Maritime (<i>Pinus pinaster</i>)	31 400	70	0,44	1,3	40,04	1 257 256
Eucalyptus (<i>Eucalyptus spp</i>)	43 000	557	0,45	3,4	852,21	36 645 030
(A) Superficie totale	1 127 700					
(B) Biomasse totale						90 786 292
(C) Biomasse moyenne totale (A)/(B)						80,51

En appliquant le même raisonnement qui nous a porté à calculer le volume en tonnes, nous pouvons appliquer la biomasse moyenne par hectare à la superficie totale de forêt indiquée dans T1 en obtenant les résultats suivants:

Biomasse aérienne (t)	1990	2000	2005
	144 091 808	172 604 248	183 296 413

la valeur par défaut 0,24 a été adoptée pour la biomasse souterraine ce qui a porté aux résultats suivants:

Biomasse souterraine (t)	1,990	2000	2005
	34 582 034	41 425 019	43 991 139

6.4 Reclassement

6.5 Données à insérer dans le tableau T6

Catégories de FRA 2005	Biomasse (millions de tonnes de poids anhydre)					
	Forêt			Autre terres boisées		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Biomasse au-dessus du sol	144	173	183			
Biomasse souterraine	35	41	44			
Biomasse de bois mort	-	-	-			
TOTAL	179	214	227			

6.6 Commentaires au tableau T6

7 Tableau T7 – Stock de carbone

7.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Carbone dans la biomasse au-dessus du sol	Le carbone présent dans toute la biomasse vivante au-dessus du sol, y compris les tiges, les souches, les branches, l'écorce, les graines et le feuillage.
Carbone dans la biomasse souterraine	Le carbone présent dans toute la biomasse de racines vivantes. Les radicelles de moins de 2 mm de diamètre sont exclues car il est souvent difficile de les distinguer empiriquement de la matière organique du sol ou de la litière.
Carbone dans la biomasse de bois mort	Le carbone présent dans toute la biomasse ligneuse non vivante hors de la litière, soit sur pied, soit gisant au sol, soit dans le sol. Le bois mort comprend le bois gisant à la surface, les racines mortes, et les souches dont le diamètre est supérieur ou égal à 10 cm ou tout autre diamètre utilisé par le pays.
Carbone dans la litière	Le carbone présent dans toute la biomasse non vivante dont le diamètre est inférieur à un diamètre minimal choisi par le pays pour le bois mort gisant (par exemple 10 cm), à différents stades de décomposition au-dessus du sol minéral ou organique. Y sont comprises les couches de litière, de fumier et d'humus.
Carbone dans le sol	Le carbone organique présent dans les sols minéraux ou organiques (y compris les tourbières) jusqu'à une profondeur spécifiée par le pays et appliquée régulièrement à travers les séries chronologiques.

7.2 Données nationales

Sachant que la majorité de nos forêts sont localisées dans une zone à climat semi aride et que les sols sont de types calciques, nous avons pris l'indice le plus faible de la classe des sols HAC à savoir: 38 tonnes de carbone par hectare en se référant au guide édité par la FAO.

7.2.1 Sources de données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Guide de la FAO				

7.2.2 Classement et définitions

Même classement et même définition que ceux de FRA 2005

7.2.3 Données de base

Généralement le volume du carbone exprimé en tonnes et se trouvant dans la biomasse ligneuse correspond à 50% du volume de cette biomasse.

Sur cette base, nous avons calculé le carbone correspondant pour chaque catégorie et qui sont pour notre cas : le carbone dans la biomasse arborée au dessus du sol, le carbone dans la biomasse souterraine

7.3 Analyse des données nationales

7.3.1 Calibrage

7.3.2 Estimation et prévision

7.4 Reclassement

7.5 Données à insérer dans le tableau T7

Catégories de FRA 2005	Carbone (millions de tonnes)					
	Forêt			Autres terres boisées		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Carbone dans la biomasse au-dessus du sol	72	86	92			
Carbone dans la biomasse souterraine	17,3	20,7	22			
Total partiel: carbone dans la biomasse vivante	89	107	114			
Carbone dans le bois mort	-	-	-			
Carbone dans la litière	-	-	-	-	-	-
Total partiel: carbone dans le bois mort et la litière	-	-	-	-	-	-
Carbone dans le sol jusqu'à une profondeur de 30 cm	68	81,5	86,5			
CARBONE TOTAL	157	188	200			

7.6 Commentaires au tableau T7

Les informations contenues dans ce tableau ont été calculées sur la base des indications rapportées par le guide de la FAO comme document de travail pour l'élaboration des rapports nationaux destinés au FRA 2005.

En ce qui concerne le carbone dans le sol, nous avons pris en considération uniquement les sols portant une couverture forestière

8 Tableau T8 – Perturbations influençant la santé et la vitalité

8.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Perturbation par le feu	Perturbation causée par les feux de friches, qu'ils éclatent à l'intérieur ou à l'extérieur de la forêt ou des autres terres boisées
Perturbation par les insectes	Perturbation causée par des ravageurs qui nuisent à la santé de l'arbre.
Perturbation par les maladies	Perturbation causée par des maladies attribuables à des agents pathogènes, comme les bactéries, les champignons, les phytoplasmes ou les virus.
Autres perturbations	Perturbations causées par des facteurs autres que le feu, les insectes ou les maladies.

8.2 Données nationales

8.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Bilans annuels MADR rapport DGF	M	feux	2001 2002	Les incendies de forêts et de maquis ont sensiblement diminué
Ministère de l'Agriculture, Direction Générale des forêts. 2000. Rapport FRA 2000, Évaluation des Ressources Forestières Nationales. Par M. Ikerroud Mohamed.	M	Feux	Donnes annuelles 1984-1999	Par contre, les chiffres concernant les maladies ont été estimés sur la base des rapports établis par la Direction Générale des Forêts et le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.

8.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Incendie de forêts	Incendie imprévu dans la forêt ou dans les autres terres boisées soit à l'intérieur ou en dehors des limites des forêts et des terres boisées.
Les maladies	Maladies causées par les insectes et les attaques parasitaires

8.2.3 Données de base

Feu	2001 (ha)	2002 (ha)
Forêts	9 066	6 960
Maquis et broussailles	5 277	5 021

Ces données sont tirées des rapports annuels établis par la Direction Générale des Forêts ainsi que du bilan élaboré par le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.

Par contre, l'étude Ikerroud parle d'une superficie endommagée par le feu pendant la période 1984-1999.

Année	Forêt	Maquis
1988	16 741	4 742
1989	2 010.43	436.07
1990	20 149	5 380
1991	6 091	3 435
1992	13 070	3 365
1998	15 593	8 883
1999	23 204	6 111

8.3 Analyse des données nationales

Les perturbations qui affectent le plus la santé et la vitalité des forêts sont les incendies suivis de certaines maladies. Par rapport à l'année 2000 les superficies incendiées ont sensiblement diminuées aussi bien au niveau des forêts que des maquis et broussailles. En 2001, il a été enregistré 9066 ha de forêts incendiées et 5227 ha de maquis et broussailles et en 2002, la superficie forestière incendiée a été de 6960 ha et 5021 de maquis et de broussailles.

Cette diminution est sans doute dû à la nouvelle vision du secteur des forêts d'intégrer les populations riveraines à la politique de valorisation et de protection des ressources forestières. En 2002, 214.000 ha du domaine forestier ont fait l'objet d'autorisation d'usage par les riverains notamment pour les vides labourables et le développement de l'apiculture.

8.3.1 Estimation et prévision

En utilisant les sources bibliographiques indiquées, on peut calculer la moyenne de la période 1988-1992 et obtenir ainsi la superficie de forêt et de autres terres boisées endommagée par le feu en 1990. En calculant la moyenne pour la période 1998-2001, on peut obtenir la superficie de forêt et de autres terres boisées endommagée par le feu en 2000.

Année	Forêt (ha)	Maquis (ha)
1990	11 612	3 472
2000	13 706	6 323

Par contre, les chiffres concernant les maladies ont été estimés sur la base des rapports établis par la Direction Générale des Forêts et le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. La diminution des superficies touchées par les maladies s'explique par le fait qu'un dispositif important a été mis en place pour lutter contre les différentes maladies et attaques parasitaires notamment contre la chenille processionnaire du Pin. Il est à noter que durant l'année 2004 et 2005 le dispositif de la DGF a vu ses capacités orientés plutôt vers la lutte anti acridienne

8.4 Reclassement

8.5 Données à insérer dans le tableau T8

Catégories de FRA-2005	Superficie annuelle moyenne touchée (1000 hectares)			
	Forêts		Autres terres boisées	
	1990	2000	1990	2000
Perturbation par le feu	11,61	13,71	3,47	6,32
Perturbation par les insectes				
Perturbation par les maladies*	240,93	129,56	-	-
Autres perturbations				

8.6 Commentaires au tableau T8

Les superficies affectées par les maladies comprennent également ceux affectées par les insectes, mais qui ont un caractère de déprédations à l'exemple de la chenille processionnaire du pin qui fait l'objet de traitement périodique.

9 Tableau T9 – Diversité des espèces arborées

9.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Nombre d'espèces arborées indigènes	Le nombre total d'espèces arborées indigènes qui ont été identifiées dans le pays.
Nombre d'espèces arborées gravement menacées	Le nombre d'espèces arborées indigènes classées comme « gravement menacées » dans la liste rouge de l'UICN
Nombre d'espèces arborées menacées	Nombre d'espèces arborées indigènes classées comme «menacées » dans la liste rouge de l'UICN.
Nombre d'espèces arborées vulnérables	Nombre d'espèces arborées indigènes classées comme « vulnérables » dans la liste rouge de l'UICN.

9.2 Données nationales

9.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
MADR / DGF	M		2002	
Rapport sur la stratégie Algérienne d'utilisation durable de la diversité biologique MATE	M		2003	Document élaboré dans le cadre du projet FEM/PNUD ALG/97/G31
IUCN liste rouge		Espèces arborées menacées et vulnérables	2000	

9.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Espèces d'arbres mises en inventaire	Espèces d'arbres présentes dans la forêt ou dans les autres terres boisées qui aient été mesurées ou mis en inventaire séparément
Espèces d'arbres en danger	Espèces d'arbres en danger d'extinction dans un proche avenir, présente dans la forêt ou dans les autres terres boisées et qui se trouvent sur la liste des espèces en danger établie par l'UICN

9.2.3 Données de base

9.3 Données à insérer dans le tableau T9

Catégorie de FRA 2005	Nombres d'espèces (en l'an 2000)
Espèces arborées indigènes	20
Espèces arborées gravement menacées	
Espèces arborées menacées*	1
Espèces arborées vulnérables**	1

* : *Cupressus dupreziana*

** : *Abies numidica*

9.4 Commentaires au tableau T9

Les espèces arborées indigènes sont représentées notamment par les différentes espèces de Pins, des Chênes et des autres essences tel que le Pistachier de l'Atlas et les genévriers.

Ne sont pas inclus les espèces arboricoles qui sont au nombre de 1438 entre espèces variétés, races, lignées, cultivars, etc... Les espèces les plus connues sont au nombre de 20 dont 06 sont reconnu au niveau national très vulnérables et menacées à l'exemple des Noyers, des châtaigniers, des pacaniers, des avocatiers, des grenadiers, des cerisiers.

10 Tableau T10 – Composition du matériel sur pied

10.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Liste des noms des dix espèces arborées les plus répandues (dénomination scientifique et vernaculaire).

10.2 Données nationales

10.2.1 Source des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Ministère de l'Agriculture, Direction Générale des forêts. 2000. Rapport FRA 2000, Évaluation des Ressources Forestières Nationales. Par M. Ikerroud Mohamed.	M	Composition du matériel sur pied	1984	Il s'agit d'un document rapportant les données de l'inventaire forestier de 1984.

10.2.2 Données de base

Volume:

Espèces inventoriées	Superficie (ha)	Volume (m3/ha)	Tot Vol (m3)
Chêne Zeen- Afarés (<i>Quercus faginea- Quercus afares</i>)	48 000	186	8 928 000
Cèdre (<i>Cedrus spp</i>)	16 000	442	7 072 000
Chêne vert (<i>Quercus rotundifolia</i>)	108 000	41	4 428 000
Pin d'Alep (<i>Pinus halepensis</i>)	881 300	45	39 658 500
Pin Maritime (<i>Pinus pinaster</i>)	31 400	70	2 198 000
Eucalyptus (<i>Eucalyptus spp</i>)	43 000	557	23 951 000
Superficie totale	1 127 700		
Volume total			86 235 500

Année de référence : 1984

10.3 Analyse des données nationales

10.3.1 Calibrage

Ne disposant pas d'autres données, il a été admis que la composition en pourcentage d'espèces forestières est constante et que ce pourcentage, mentionné par la source bibliographique de 1984, a été appliqué aux totaux de forêt indiqués dans T1 pour les années 1990 et 2000.

Grâce à ces opérations, nous obtenons les résultats ci-dessous:

	1984	1990	2000

	Superficie	m3/ha	Volume	% de superficie totale	Superficie	Volume	Superficie	Volume
Pin d'Alep (<i>Pinus halepensis</i>)	881 300	45	39 658 500	51	917 615	39 658 500	1 099 190	49 463 539
Eucalyptus (<i>Eucalyptus</i> spp)	43 000	557	23 951 000	3	44 772	23 951 000	53 631	29 872 568
Chêne Zeen- Afarés (<i>Quercus faginea- Quercus afares</i>)	48 000	186	8 928 000	3	49 978	8 928 000	59 867	11 135 330
Cèdre (<i>Cedrus</i> spp)	16 000	442	7 072 000	1	16 659	7 072 000	19 956	8 820 458
Chêne vert (<i>Quercus rotundifolia</i>)	108 000	41	4 428 000	6	112 450	4 428 000	134 702	5 522 764
Pin Maritime (<i>Pinus pinaster</i>)	31 400	70	2 198 000	2	32 694	2 198 000	39 163	2 741 426
Total inventorié	1 127 700		86 235 500		1 174 168	89 788 931	1 406 509	107 556 086
Total T1 et Tableau 5	1 719 000				1 789 833	136 868 555	2 144 000	107 556 086
Différence (autres)						47 079 624		56 395 594

Volume (m3)	1990	2000
Pin d'Alep (<i>Pinus halepensis</i>)	41 292 673	49 463 539
Eucalyptus (<i>Eucalyptus</i> spp)	24 937 928	29 872 568
Chêne Zeen- Afarés (<i>Quercus faginea- Quercus afares</i>)	9 295 888	11 135 330
Cèdre (<i>Cedrus</i> spp)	7 363 410	8 820 458
Chêne vert (<i>Quercus rotundifolia</i>)	4 610 461	5 522 764
Pin Maritime (<i>Pinus pinaster</i>)	2 288 571	2 741 426
Autres	47 079 624	56 395 594
Total	136 868 555	163 951 680

10.3.2 Estimation et prévision

10.4 Données à insérer dans le tableau T10

Catégories de FRA 2005/nom de l'espèce (mon scientifique et nom vernaculaire)	Matériel sur pied dans les forêts (millions de mètres cubes)	
	1990	2000
Pin d'Alep (<i>Pinus halepensis</i>)	41	49
Eucalyptus (toutes espèces confondues)	25	30
Chêne Zeen- Afarés (<i>Quercus faginea- Quercus afares</i>)	9	11
Cèdre (<i>Cedrus</i> spp)	7	9
Chêne Vert (<i>Quercus rotundifolia</i>)	5	6
Pin maritime (<i>Pinus pinaster</i>)	2	3
Espèces résiduelles	47	56
Total	137	164

Vu que l'inventaire de 1984 ne tient pas compte de toutes les essences forestières mais qu'il ne considère que les essences principales, la différence de volume a été placée dans la catégorie Espèces résiduelles.

10.5 Commentaires au tableau T10

L'inventaire de 1984 considère les essences principales et ne tient pas compte de toutes les essences forestières.

11 Tableau T11 – Extraction de bois

11.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Extraction de bois industriel	Le bois extrait (volume de bois rond sur écorce) pour la production de biens et services autres que la production d'énergie (bois de feu).
Extraction de bois de feu	Le bois de feu extrait pour la production d'énergie, qu'il s'agisse d'usages industriels, commerciaux ou domestiques

11.2 Données nationales

11.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Bilans annuels MADR/DGF	M	Extraction de bois industriel et de bois de feu	2000	
Rapport sur la situation du secteur agricole 2002	M		2002	

11.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Bois rond industriel (bois d'œuvre et bois d'industrie)	Bois rond prélevé des forêts pour produire des biens et services différents de ceux utilisées pour le bois de feu
Bois de feu (bois de chauffage)	Bois prélevé des forêts pour son utilisation comme énergie pour des besoins industriels ou domestiques

11.2.3 Données de base

Catégories de bois	Unité	Volume		
		1990	2000	2005
Bois d'œuvre	M3	49 596	65 528	75 000
Bois d'industrie	M3	74 394	74 917	75 000
Bois de chauffage	Stère*	62 461	66 944	69 000

*1 stère=0,65 m³

Ce sont les données originales tel qu'elles ont été communiquées par la DGF :

Les informations contenues dans ce tableau ont été recueillies auprès de la Direction Générale des Forêts après une séance de travail qui a consisté à expliquer ce qui est attendu de nous pour répondre aux besoins de FRA 2005. Il est à noter que les données nous ont été communiquées directement en répondant à un questionnaire élaboré par nos soins sur la base des directives pour l'établissement du rapport national destiné à FRA 2005.

Les données ne sont pas disponibles et que sont rapportées les données relatives à l'année en question.

11.3 Analyse des données nationales

11.3.1 Estimation et prévision

Les estimations ont été prises directement sur les documents existants que nous a remis la Direction Générale des Forêts et le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. Quant aux estimations, elles ont été faites en tenant compte de l'indice de variabilité qu'il y a entre 1990 et 2000.

11.4 Reclassement

Le reclassement a été fait en regroupant le bois d'œuvre et le bois d'industrie dans une même catégorie à savoir le bois rond industriel. Pour le bois de chauffage, il s'agit du bois de feu pour lequel la reconversion a été faite de la stère en m³

Bois de chauffage	Stère	62 461	66 944	69 000
Bois de chauffage	m ³	40 600	43 513	44 850

<i>Catégories de bois</i>	<i>% Catégories de FRA 2005</i>	
	<i>Bois rond industriel</i>	<i>Bois de feu</i>
<i>Bois d'œuvre</i>	100	
<i>Bois d'industrie</i>	100	
<i>Bois de chauffage</i>		100

11.5 Données à insérer dans le tableau T11

Catégories de FRA 2005	Volume sur écorce en milliers de mètres cubes de bois rond		
	Forêt et autres terres boisées		
	1990	2000	2005
Bois rond industriel	124	140	150
Bois de feu	41	44	45
TOTAL	165	184	195

11.6 Commentaires au tableau T11

Les volumes globaux prélevés au niveau des forêts et des autres terres boisées ont été rassemblés dans la catégorie des forêts du fait que nous ne disposons pas de données séparées propres au bois prélevés dans les autres terres boisées.

Il s'agit là de la quantité prélevée annuellement. Quant à la production sur pied ou bien les possibilités de production de bois de feu elles se présentent comme suit :

Nous considérons que les espèces les plus utilisées comme bois de feu sont :

- Le Pin d'Alep à 10% soit 3 millions de m³
- Le chêne Afares et zeen à 40% soit 4 millions de m³
- Le chêne vert à 100% soit 2 millions 800 mille m³

Ce qui nous donne un total de bois de feu estimé à : 9 millions 800 mille m³ au sens de la définition de FRA2005

12 Tableau T12 – Valeur du bois extrait

12.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Valeur du bois industriel extrait	Valeur du bois extrait à des fins de production de biens et services autres que la production d'énergie (bois de feu).
Valeur du bois de feu extrait	Valeur du bois extrait pour la production d'énergie, qu'il s'agisse d'usages industriels, commerciaux ou domestiques

12.2 Données nationales

12.2.1 Source des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
DGF / Tarifs de cession des produits forestiers	M	Valeur du bois extrait	2003	

12.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Valeur du bois	C'est la valeur marchande sur pied aussi bien pour le bois industriel que pour le bois de feu arrêté par l'administration des forêts

12.2.3 Données de base

Catégories de bois	Prix Unitaire	Valeurs approximatives en (x 1000)					
		1990		2000		2005	
		DA	\$ US	DA	\$US	DA	\$US
Bois d'œuvre	2 800 DA / M3	138 868	1 851,5	183 478,4	2446,3	210 000	2800
Bois d'industrie	1 600 DA / M3	119 030,4	1 587	119 867,2	1598,2	120 000	1600
Bois de chauffage	200 DA / Stère*	12 492,2	165	13 383,8	178	13 800	184
Total		270 390,6	3 605,2	316 729,4	4223	343 800	4584

*1stere=0,65 m3

La moyenne des valeurs annuelles sur une période de 5 ans et qui correspond aux augmentations annuelles de ces valeurs par catégorie de bois se présentent comme suit :

Catégories de bois	Moyenne des valeurs annuelles en x1000 \$ US
Bois d'œuvre	70,74
Bois d'industrie	0,36
Bois de chauffage	1,2
Total	72,30

12.3 Analyse des données nationales

12.3.1 Estimation et prévision

12.4 Reclassement

Le reclassement a été fait également pour la valeur des produits en regroupant le bois d'œuvre et le bois d'industrie sous le vocable bois rond industriel

12.5 Données à insérer dans le tableau T12

Catégories de FRA 2005	Valeur du bois rond extrait (1000 dollars EU)		
	Forêt et Autres terres boisées		
	1990	2000	2005
Bois rond industriel	3 439	4 044	4 400
Bois de feu	165	179	184
TOTAL	3 605	4 233	4 584

12.6 Commentaires au tableau T12

Les volumes globaux prélevés au niveau des forêts et des autres terres boisées ont été rassemblés dans la catégorie des forêts du fait que nous ne disposons pas de données séparées propres au bois prélevés dans les autres terres boisées et leur valeur est calculée de la même manière. La valeur en dollars a été donnée après sa reconversion selon la parité moyenne de 1\$ = 75 DA. Dans les années 90 le Dollars faisait jusqu'à 82 DA et il était variable d'une année à une autre.

13 Tableau T13 – Extraction de produits forestiers non ligneux

13.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Les catégories suivantes de produits forestiers non ligneux ont été désignées :

Catégorie
<u>Produits végétaux/matière première</u>
1. Aliments
2. Fourrage
3. Matière première pour la préparation de médicaments et produits aromatiques
4. Matière première pour la préparation de colorants et teintures
5. Matière première pour la fabrication d'ustensiles et d'objets d'artisanat, et pour la construction
6. Plantes ornementales
7. Exsudats
8. Autres produits végétaux
<u>Produits animaux/matière première</u>
9. Animaux vivants
10. Cuirs, peaux et trophées
11. Miel sauvage et cire d'abeille
12. Viande de brousse
13. Matière première pour la préparation de médicaments
14. Matière première pour la préparation de colorants
15. Autres produits animaux comestibles
16. Autres produits animaux non comestibles

13.2 Données nationales

13.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
DGF	M	Produits forestiers non ligneux	2004	Données fournies par la DGF sur la base d'un questionnaire élaboré et transmis par nos soins

13.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Alfa	Espèce steppique utilisée notamment pour la fabrication de la pâte à papier, des nattes et autres produits d'artisanat
Glands de chêne	Utilisé pour la consommation comme aliment aussi bien par les êtres humains que pour le bétail
La bruyère (<i>Arbutus unedo</i>)	Sa souche est utilisée pour la fabrication des pipes et sa partie aérienne pour la confection de balai
Le liège (<i>Quercus suber</i>)	

13.2.3 Données de base

Nature du produit	Quantité prélevée (estimation de l'année 2000)	Unité originale	Reconversion	Quantité t
Alfa	15 340	Qx		1 534
Diss	4230	Charge d'homme	1 charge d'homme = 50kg	212
Bruyère à balai	656	fagots	1 fagots =10 kg	6,56
Souche de bruyère	2 500	Qx	2,5 tonnes	250
Glands de chêne	15	Qx		0,150
Plantes aromatiques	1 110	Stère	1 stère=0,045 t	50
Plantes d'embellissement	186	Fagots	1 fagot = 10 kg	1,86

Nature du produit	Quantité prélevée en t (estimation de l'année 2000)	Quantité prélevée en t (estimation de l'année 2005)
Miel sauvage	1 100	2 000

13.3 Analyse des données nationales

13.3.1 Estimation et prévision

13.4 Reclassement

Sur la base des données et des définitions indiquées, j'ai effectué le reclassement ci-dessous:

Classe nationale	Catégorie FRA %																
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	
Alfa					100												
Diss (?)		100															
Bruyère à balai					100												
Souche de bruyère (?)					100												
Glands de chêne	50	50															
Plantes aromatiques			100														
Plantes d'embellissement						100											
Miel											100						

Classe nationale	1 Aliments	2 Fourrage	3 Matière première (médicaments et produits aromatiques)	5 Matière première (d'artisanat)	6 Plantes ornementales	11 Miel sauvage
Alfa				1 534		
Diss		212				
Bruyère à balai				6,56		
Souche de bruyère				250		
Glands de chêne	0,075	0,075				
Plantes aromatiques			50			
Plantes d'embellissement					1,86	
Miel						1 100*
Total	0,075	212,075	50	1 790,56	1,86	1 100

*la valeur pour l'année 2005 est estimée 2 000 t

13.5 Données à insérer dans le tableau T13

Catégories de FRA 2005	*Facteur d'échelle	Unité	Extraction de PFNL		
			1990	2000	2005
<u>Produits végétaux/matière première</u>					
1. Aliments		t	-	0,075	-
2. Fourrage	-	t	-	212,75	-
3. Matière première pour la préparation de médicaments et produits aromatiques	-	t	-	50	-
4. Matière première pour la préparation de colorants et teintures	-	-			-
5. Matière première pour la fabrication d'ustensiles et d'objets d'artisanat, et pour la construction	-	t	-	1790,56	-
6. Plantes ornementales	-	t	-	1,86	-
7. Exsudats	-				
8. Autres produits végétaux	-				
9. Autres produits végétaux	-				
<u>Produits animaux/matière première</u>	-	-	-	-	-
9. Animaux vivants	-	--	-	-	-
10. Cuirs, peaux et trophées	-	-	-	-	-
11. Miel sauvage et cire d'abeille		T		1 100	2 000
12. Viande de brousse	-	-	-	-	-
13. Matière première pour la préparation de médicaments	-	-	-	-	-
14. Matière première pour la préparation de colorants	-	-	-	-	-
15. Autres produits animaux comestibles	-	-	-	-	-
16. Autres produits animaux non comestibles	-	-	-	-	-

13.6 Commentaires au tableau T13

Les informations contenues dans ce tableau ont été recueillies auprès de la Direction Générale des Forêts après une séance de travail qui a consisté à expliquer ce qui est attendu de nous pour répondre aux besoins de FRA 2005. Il est à noter que les données nous ont été communiquées directement en répondant à un questionnaire élaboré par nos soins sur la base des directives pour l'établissement du rapport national destiné à FRA 2005. Souvent ces données ne s'adaptent pas aux définitions et aux besoins de FRA2005, ce qui m'a contraint à les reconsidérer et à les adapter à l'exemple de la reconversion de certaines unités (stère , fagots..)

14 Tableau T14 – Valeur des produits forestiers non ligneux extraits

14.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Les catégories suivantes de produits forestiers non ligneux ont été désignées :

Catégories
<u>Produits végétaux/matière première</u>
1. Aliments
2. Fourrage
3. Matière première pour la préparation de médicaments et produits aromatiques
4. Matière première pour la préparation de colorants et teintures
5. Matière première pour la fabrication d'ustensiles et d'objets d'artisanat, et pour la construction
6. Plantes ornementales
7. Exsudats
8. Autres produits végétaux
<u>Produits animaux/matière première</u>
9. Animaux vivants
10. Cuirs, peaux et trophées
11. Miel sauvage et cire d'abeille
12. Viande de brousse
13. Matière première pour la préparation de médicaments
14. Matière première pour la préparation de colorants
15. Autres produits animaux comestibles
16. Autres produits animaux non comestibles

14.2 Données nationales

14.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
DGF	M	Valeur de produits forestiers non ligneux	2004	

14.2.2 Classement et définitions

14.2.3 Données de base

Les données relatives aux valeurs des produits forestiers non ligneux sont indisponibles sauf pour le liège, l'Alfa et le miel.

Nature du produit	Valeur en DA	
	1990	2000
Alfa et Liège	4 922	893
Miel		549 975 000
Diss	ND	
Bruyère à balai	ND	
Souche de bruyère	ND	
Glands de chêne	ND	
Plantes aromatiques	ND	
Plantes d'embellissement	ND	
Terre végétale, sable, pierres, tuf, argile, agrégats	ND	

14.3 Analyse des données nationales

14.3.1 Estimation et prévision

L'estimation a été faite en se basant sur les prix moyens pratiqués sur le marché pour chaque produit. Dans un premier temps l'estimation a été faite en Dinars et par la suite la reconversion a été faite en Dollars sur la base d'1 \$ = 75 DA pour l'année 2000 et 1\$=12,19 DA pour l'année 1990.

La valeur pour 2005 a été projetée sur la base des valeurs existantes pour 2003.

14.4 Reclassement

Dans le tableau 13, l'Alfa et le liège ont été reclassés dans la catégorie 5 « Matière première pour la fabrication d'ustensiles et d'objets d'artisanat, et pour la construction ».

Par contre, le miel appartient à la catégorie 11 « Miel sauvage et cire d'abeille ».

14.5 Données à insérer dans le tableau T14

Catégories de FRA 2005	Valeur des PFNL extraits (1000 dollars EU)		
	1990	2000	2005
<u>Produits végétaux/matière première</u>			
1. Aliments			
2. Fourrage			
3. Matière première pour la préparation de médicaments et produits aromatiques	-		-
4. Matière première pour la préparation de colorants et teintures	-	-	-
5. Matière première pour la fabrication d'ustensiles et d'objets d'artisanat, et pour la construction	60	67	-
6. Plantes ornementales	-		
7. Exsudats	-	-	-
8. Autres produits végétaux			
9. autres	-	-	-
<u>Produits animaux/matière première</u>			
9. Animaux vivants	-	-	-
10. Cuirs, peaux et trophées	-	-	-
11. Miel sauvage et cire d'abeille	-	7 333	13333
12. Viande de brousse	-	-	-
13. Matière première pour la préparation de médicaments	-	-	-
14. Matière première pour la préparation de colorants	-	-	-
15. Autres produits animaux comestibles	-	-	-
16. Autres produits animaux non comestibles	-	-	-
TOTAL	60	7 400	13 333

14.6 Commentaires au tableau T14

Les données relatives aux valeurs des produits forestiers non ligneux sont indisponibles sauf pour le liège, l'Alfa et le miel. Il est à remarquer que le grand pourcentage des ruchers d'abeilles sont situées au niveau des forêts ou en lisière. Nous constatons également que la valeur du miel est beaucoup plus importante que celle du liège qui a tendance à diminuer.

15 Tableau T15 – Emplois forestiers

15.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Production primaire de biens	Emploi dans des activités liées à la production primaire de biens, comme le bois rond industriel, le bois de feu et les produits forestiers non ligneux.
Fourniture de services	Emploi dans des activités directement liées aux services procurés par les forêts et les terres boisées
Activités forestières non spécifiées	Emploi dans des activités forestières non spécifiées.

15.2 Données nationales

15.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
MADR/ Direction des statistiques DGF / Direction de la planification	M		2003	
Rapport sur la situation du secteur agricole Ministère de l'Agriculture et du Développement Durable.	M	Production primaire de biens, Fourniture de services	2003	

15.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Ouvrier	Personnel effectuant des travaux manuels de toutes les activités forestières
Agent de maîtrise	Personnels qualifiés réalisant des opérations d'abattage, d'élagage
Technicien	Personnel Chargé du marquage et des mesures dendrométriques
Ingénieur	Personnel de conception et d'application chargé du Contrôle et suivi des travaux

15.2.3 Données de base

Types d'emploi	Forêts	Steppe
Emploi permanent	16248	11967
Emploi temporaire (en EEP)	12840	9461
Total	29088	21428

EEP= équivalent emploi permanent

Ces données sont arrêtées à la date de juillet 2003

Les données nationales sont tirées du document rapport sur la situation du secteur agricole édité par le Ministère de l'Agriculture et du Développement Durable. Sur 163 500 emplois (équivalent emploi) créés dans le secteur agricole ,23% le sont dans le cadre du programme forêts et 17% dans le cadre du programme steppe.

15.3 Analyse des données nationales

15.3.1 Estimation et prévision

15.4 Reclassement

Les données fournies par la DGF nous ont permis de catégoriser les emplois comme indiqué ci dessous en apportant un léger réajustement par rapport aux chiffres du Ministère de l'Agriculture

Catégorie nationale	Catégorie FRA		
	Production primaire de biens	Fourniture de services	Activités forestières non spécifiées
Emploi permanent	66%	34 %	
Emploi temporaire (en EEP)	90 %	10 %	

15.5 Données à insérer dans le tableau T15

Catégories de FRA 2005	Emploi (1000 années-personnes)	
	1990	2000
Production primaire de biens		22
Fourniture de services		7
Activités forestières non spécifiées		
TOTAL		29

15.6 Commentaires au tableau T15

Pour les emplois permanents, il s'agit de ceux relevant de l'administration des forêts et des services de l'agriculture. Les catégories qualifiantes à partir des agents de maîtrise jusqu'au niveau d'ingénieur ne comprennent pas d'emplois saisonnier aussi bien au niveau des administrations centrales que des entreprises publiques ou privées.

Globalement et à titre indicatif le cumul des emplois créés depuis l'année 2000 jusqu'au 1^{er} trimestre 2004 se présente comme suit :

- emplois permanents 84.216
- emplois temporaires : 61.265
- nombre de journées de travail : 8.543.576
- équivalent emploi permanent : 35.599

Les emplois pour la production primaire de biens sont plus importants dans le cas des emplois temporaires par rapport aux emplois permanent qui sont concentrées beaucoup plus pour la fourniture de services.

16 Rapports thématiques

Ce chapitre volontaire est destiné aux rapports thématiques. Le pays qui le désire peut y présenter des tableaux d'informations supplémentaires. (Voir chapitre des Directives de FRA 2005 concernant la préparation de rapports nationaux sur les domaines thématiques).